

SCREC
& Associés

Monique MICHEL-RENAUDOT
Pascal TRIBALAT
Philippe BAU
Frédéric CHEVALLIER

ASSOCIATION MESSIDOR RHONE ALPES

Rapports du Commissaire aux Comptes

Comptes Annuels – Exercice clos le 31 décembre 2006

19, rue de la Tourette - 69001 Lyon - Tél. : 04 78 39 04 30 - Fax : 04 78 30 06 26 - e-mail : screc@screc.fr - www.screc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Lyon sous le n° 18-98
Société de commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Lyon sous le n° 90093 - SA au capital de 68 000 € - 302 927 397 RCS LYON - APE 741 C

SCREC
& Associés

Monique MICHEL-RENAUDOT
Pascal TRIBALAT
Philippe BAU
Frédéric CHEVALLIER

ASSOCIATION MESSIDOR RHONE ALPES

Rapports du Commissaire aux Comptes

Comptes Annuels – Exercice clos le 31 décembre 2006

Rapport Général	1 - 2
Bilan	3 - 4
Compte de résultat	5- 6
Annexe	7 -21
Rapport Spécial	22-23

19, rue de la Tourette - 69001 Lyon - Tél. : 04 78 39 04 30 - Fax : 04 78 30 06 26 - e-mail : screc@screc.fr - www.screc.fr
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Lyon sous le n° 18-98
Société de commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Lyon sous le n° 90093 - SA au capital de 68 000 € - 302 927 397 RCS LYON - APE 741 C

SCREC
& Associés

Monique MICHEL-RENAUDOT
Pascal TRIBALAT
Philippe BAU
Frédéric CHEVALLIER

ASSOCIATION MESSIDOR RHONE ALPES

Siège Social : 54 Grande Rue de Saint-Clair
Association Loi 1901
N° Siret : 305 933 004 00205

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Comptes Annuels – Exercice clos le 31 décembre 2006

19, rue de la Tourette - 69001 Lyon - Tél. : 04 78 39 04 30 - Fax : 04 78 30 06 26 - e-mail : screc@screc.fr - www.screc.fr
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Lyon sous le n° 18-98
Société de commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Lyon sous le n° 90093 - SA au capital de 68 000 € - 302 927 397 RCS LYON - APE 741 C

ASSOCIATION
MESSIDOR

Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2006

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association MESSIDOR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre Association perçoit des subventions d'exploitation liées à son activité. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'Association pour valider le montant de ces subventions sur la base des éléments disponibles à ce jour. Les estimations retenues sur les risques de reversements nous semblent correctement évaluées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 31 mai 2007

Le commissaire aux comptes

SOCIETE CROIX-ROUSSIENNE D'EXPERTISE COMPTABLE

Monique MICHEL-RENAUDOT

BILAN ACTIF

Euros

		31/12/2006			31/12/2005
		Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire		48 012.88	39 775.17	8 237.71	10 439.90
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions		243 445.73	67 989.42	175 456.31	211 762.10
Installations techniques, matériel et outillage industriels		939 703.29	716 515.19	223 188.10	242 810.90
Autres immobilisations corporelles		1 187 733.20	789 459.44	398 273.76	395 202.20
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours		62 816.77		62 816.77	
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations		1 805.24		1 805.24	1 405.24
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés		105 550.09		105 550.09	105 550.09
Prêts		54 182.87		54 182.87	59 985.82
Autres immobilisations financières		134 254.63		134 254.63	130 806.85
TOTAL	(I)	**2 777 504.70**	**1 613 739.22**	**1 163 765.48**	**1 157 963.10**
Comptes de liaison					
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et approvisionnements		56 167.40		56 167.40	55 349.56
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					4 316.36
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances d'exploitation (3)					
Créances usagers et comptes rattachés		1 909 098.87	56 052.08	1 853 046.79	1 713 895.88
Autres créances		542 217.31		542 217.31	393 392.81
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		5 168 052.89		5 168 052.89	3 751 070.63
Charges constatées d'avance (3)		96 396.21		96 396.21	94 762.25
TOTAL	(II)	7 771 932.68	56 052.08	7 715 880.60	6 012 787.49
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)				3 137.45
Primes de remboursement des emprunts	(IV)				
Ecarts de conversion actif	(V)				
TOTAL GENERAL	(I à V)	10 549 437.38	1 669 791.30	8 879 646.08	7 173 888.04
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				*54 182.87*	*59 985.82*
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS REÇUS					
Legs nets à réaliser :					
- acceptés par les organes statutairement compétents					
- autorisé par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

BILAN PASSIF

Euros

		31/12/2006 Net	31/12/2005 Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise		1 098 355.43	984 355.43
Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables		46 179.16	46 179.16
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		117 688.25	112 845.46
Report à nouveau		24 276.96	- 214 399.22
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		546 654.48	256 914.25
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		- 26 624.27	- 40 019.54
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		7 859.22	7 859.22
Provisions réglementées		22 867.35	22 867.35
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL	(I)	**1 791 077.42**	**1 130 422.95**
Comptes de liaison	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques		195 997.19	131 013.49
Provisions pour charges			
TOTAL	(III)	**195 997.19**	**131 013.49**
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement		22 427.07	24 294.00
Sur autres ressources		- 4 050.27	- 4 050.27
TOTAL	(IV)	**18 376.80**	**20 243.73**
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		3 701 414.38	2 881 600.52
Emprunts et dettes financières divers (3)		150 000.00	151 500.00
Avances et acomptes reçus sur commandes		4 668.05	369.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		761 753.95	750 320.16
Dettes fiscales et sociales		2 125 895.67	1 910 384.76
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		98 575.84	18 134.15
Autres dettes		26 655.23	131 642.40
Produits constatés d'avance (1)		5 231.55	48 256.88
TOTAL	(V)	**6 874 194.67**	**5 892 207.87**
Ecarts de conversion passif	(VI)		
TOTAL GENERAL	**(I à VI)**	**8 879 646.08**	**7 173 888.04**
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		*6 713 738.95*	*5 421 589.98*
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		*155 787.67*	*470 248.89*
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		*3 376 145.58*	*2 359 578.02*
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTE DE RESULTAT

Euros

		31/12/2006 Total	31/12/2005 Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		45 471.95	45 040.60
Sur opérations en capital		109 789.65	10 625.08
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		52 588.98	13 360.00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	207 850.58	69 025.68
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		47 268.99	48 178.93
Sur opérations en capital		77 797.45	782.11
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		117 572.68	49 540.00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)	242 639.12	98 501.04
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	- 34 788.54	- 29 475.36
Impôts sur les bénéfices	(IX)		
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	15 521 755.03	14 250 466.72
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	14 976 967.48	13 982 758.47
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		544 787.55	267 708.25
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		16 866.93	13 500.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		15 000.00	24 294.00
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		546 654.48	256 914.25
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		*40 983.74*	*36 786.44*
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier		*125 494.63*	*119 511.17*
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		*28 251.10*	*34 069.19*
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

COMPTE DE RESULTAT

Euros

		31/12/2006 Total	31/12/2005 Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises		1 740.59	3 566.98
Production vendue			
Prestations de services		8 557 926.56	7 862 097.87
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		8 559 667.15	7 865 664.85
Production stockée		- 4 316.36	3 538.00
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		3 339 932.35	3 222 566.26
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		3 403 039.14	3 086 030.13
Collectes			
Cotisations		952.00	1 032.00
Autres produits		129.92	536.10
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	(I)	**15 299 404.20**	**14 179 367.34**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		1 909.60	
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		908 192.59	856 565.28
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		3 994.58	- 8 091.58
Autres achats et charges externes (2)		3 342 921.95	3 063 735.27
Impôts, taxes et versements assimilés		366 430.84	400 731.50
Salaires et traitements		6 827 850.37	6 504 632.97
Charges sociales		2 984 595.26	2 827 786.95
Autres charges de personnel		- 24 638.96	- 35 652.42
Dotations aux amortissements sur immobilisations		207 653.34	203 049.35
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		43 636.14	50 141.05
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		54 679.79	1 572.36
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	**14 717 225.50**	**13 864 470.73**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	**582 178.70**	**314 896.61**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)		
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		4 009.31	1 888.68
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		10 490.94	185.02
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	14 500.25	2 073.70
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (5)		17 102.86	19 786.70
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	17 102.86	19 786.70
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	**- 2 602.61**	**- 17 713.00**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	**579 576.09**	**297 183.61**

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2006 dont le total est de 8 879 646 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat comptable de : + 546 654 Euros, avant reprise du déficit 2004 sous tiers financeurs de 32 577 Euros.

De ce fait, le résultat réel de l'exercice 2006 s'élève à + 514 077 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 19 avril 2007 par le Conseil d'Administration.

Méthodes comptables

Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe d'image fidèle (PCG, art 120-1), conformément aux hypothèses de bases:
- comparabilité (PCG, art. 120-1),
- continuité de l'activité (PCG, art. 120-1),
- régularité (PCG, art. 120-2),
- sincérité (PCG, art. 120-2),
- importance relative (PCG, art. 120-2),
- prudence (PCG, art. 120-3),

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels dans le cadre du Règlement 99-03 du 29 avril 1999 relatif au PCG 1999 et au Règlement 99-01 du 16 février 1999 relatif aux spécificités des Associations & Fondations.

Il a été fait application, en outre, des dispositions résultant:
- du décret 2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire et comptable des établissements et services médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif;
- de l'arrêté du 14 novembre 2003 relatif au plan comptable des établissements sociaux et médico-sociaux.

Il est à préciser toutefois que les dotations globales DDASS sont positionnées dans le compte de résultat en subventions d'exploitation et non en produits de tarification.

Entreprise solidaire au sens de l'article L433-3-1 du code du travail

Le Ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité
Le Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie,

Vu l'article L443-3-1 du code du travail ;
Vu l'agrément initial accordé le 22 octobre 2002 à l'association Messidor Rhône-Alpes,

Vu la demande de renouvellement présentée le 19 septembre 2006 par Monsieur Marcel EMERARD, Président de l'association dénommée MESSIDOR Rhône-Alpes, 54 Grande rue de Saint Clair (69300) Caluire

DECIDE

que l'agrément accordé le 22 octobre 2002 à l'association, dénommée MESSIDOR, sise 54 Grande rue de Saint Clair (69300) CALUIRE,
(n°siret:30593300400205 - Code APE : 853 H)
en qualité d'entreprise solidaire au sens de l'article 443-3-1 du code du travail, est renouvelé pour une période de 5 ans à compter de sa date de notification.

Indemnités de fin de carrière

La convention 66, appliquée au sein de notre association, attribue une indemnité de départ en retraite pour le personnel ayant une ancienneté supérieure ou égale à 10 ans à la date de départ en retraite.
L'estimation de ces indemnités de fin de carrière pour les encadrants a été effectuée dans l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans avec un coefficient de revalorisation de 1.25%. Le montant ainsi estimé au 31 décembre 2006 s'élève à 226 147 euros environ, charges comprises (départ à la demande du salarié).
Sur un effectif de 142 personnes au 31 décembre 2006 seul 30 personnes ont atteint ces 10 ans d'ancienneté.

Engagements en matière de droit individuel à la formation

En application de l'avis 2004 F du Comité d'Urgence relatif à la comptabilisation du droit individuel à la formation, l'association Messidor n'a provisionné aucun droit dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006. Les droits acquis à fin 2006 sont évalués à environ 4 463 heures.
Il est à préciser que les heures allouées au titre de 2006 ne sont acquises qu'au 1/01/2007 et donc non incluses dans ce décompte.

AMORTISSEMENTS

Euros

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	Total I				
Autres immobilisations incorporelles	Total II	43 300.07	4 202.78	7 727.68	39 775.17
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui		84 174.78	7 805.44	23 990.80	67 989.42
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		644 936.58	84 968.17	13 389.56	716 515.19
Installations générales, agencements et aménagements divers		293 374.82	38 901.79	26 015.24	306 261.37
Matériel de transport		196 374.06	43 235.04	289.89	239 319.21
Matériel de bureau et informatique, mobilier		273 094.55	28 540.12	57 755.81	243 878.86
Emballages récupérables et divers					
	Total III	1 491 954.79	203 450.56	121 441.30	1 573 964.05
TOTAL GENERAL (I + II + III)		1 535 254.86	207 653.34	129 168.98	1 613 739.22

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOI							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse -ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse -ment fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établissem. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
TOTAL GENERAL (I+II+III)							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmen -tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler	3 137.45	- 3 137.45		
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Euros

Cadre A ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	54 182.87	54 182.87	
Autres immobilisations financières	134 254.63		134 254.63
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	146 574.36	146 574.36	
Autres créances clients	1 762 524.51	1 762 524.51	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	114.34	114.34	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	67 843.89	67 843.89	
Autres impôts taxes et versements assimilés	69 473.78	69 473.78	
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	404 785.30	404 785.30	
Charges constatées d'avance	96 396.21	96 396.21	
Total	**2 736 149.89**	**2 601 895.26**	**134 254.63**

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	*5 950.00*
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	*11 752.95*
(2) Prêts et avances consenties aux associés	

Cadre B ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
- à un an maximum à l'origine	3 376 151.27	3 376 151.27		
- à plus d'un an à l'origine	325 263.11	169 475.44	155 787.67	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	150 000.00	150 000.00		
Fournisseurs et comptes rattachés	761 753.95	761 753.95		
Personnel et comptes rattachés	912 657.34	912 657.34		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	972 399.86	972 399.86		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	240 838.47	240 838.47		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	98 575.84	98 575.84		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	26 655.23	26 655.23		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 231.55	5 231.55		
Total	**6 869 526.62**	**6 713 738.95**	**155 787.67**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	*196 994.34*
(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés	

CHARGES A PAYER

Euros

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article23)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2006	31/12/2005
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5.69	
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 228.53	131 513.25
Dettes fiscales et sociales	842 977.84	640 009.41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :	6 833.39	5 018.05
Total	981 045.45	776 540.71

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Euros

		31/12/2006	31/12/2005
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
518600	AGIOS A PAYER	5.69	
	Total	**5.69**	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
408000	FOURNISSEURS FACTURE NON	131 228.53	131 513.25
	Total	**131 228.53**	**131 513.25**
Dettes fiscales et sociales			
428210	CONGES A PAYER TH	94 638.49	59 913.95
428219	CONGES A PAYES ENC	295 806.48	264 095.01
428900	PRIMES et CHARGES A PAYER	79 100.00	3 000.00
438000	FORMATION PROF CONTINUE	127 357.63	110 806.03
438100	AIDE A LA CONSTRUCTION	23 950.27	20 781.61
438210	PROVISIONS CHARGES/CP TH	30 327.89	21 311.98
438219	PROVISIONS CHARGES/CP ENC	160 693.51	143 957.14
438600	CHARGES SOCIALES A PAYER		13 467.93
438700	SUBROGATION SS	- 1 177.34	1 025.76
438710	REMBOURS. MUTUELLE I.J.	- 1 048.27	
438910	CHARGES/SALAIRES PROVISIO	33 329.18	1 650.00
	Total	**842 977.84**	**640 009.41**
Autres dettes			
468600	AUTRES CHARGES A PAYER	2 504.86	1 361.37
468610	AUTRES CHARGES A PAYER	4 328.53	3 656.68
	Total	**6 833.39**	**5 018.05**
	TOTAL GENERAL	981 045.45	776 540.71

CREDIT BAIL

Euros

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 53)

Postes du bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		exercice	cumulées		exercice	cumulées
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Total						

Postes du bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans	Total		
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	171 173.86	306 528.84		477 702.70		
Autres immobilisations corporelles	45 169.68	52 984.19		98 153.87		
Immobilisations en cours						
Total	216 343.54	359 513.03		575 856.57		

EFFECTIF MOYEN

Euros

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-22)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	20	
Agents de maîtrise et techniciens	114	
Employés	343	
Ouvriers		
Total	**477**	**0**

TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Euros

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
DDASS		24 294.00	16 869.93		7 424.07
Total		**24 294.00**	**16 869.93**		**7 424.07**

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels					
Total					
Legs et donations					
Total					
Total					

SCREC
& Associés

Monique MICHEL-RENAUDOT
Pascal TRIBALAT
Philippe BAU
Frédéric CHEVALLIER

ASSOCIATION MESSIDOR RHONE ALPES

Siège Social : 54 Grande Rue de Saint-Clair
Association Loi 1901
N° Siret : 305 933 004 00205

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006

19, rue de la Tourette - 69001 Lyon - Tél. : 04 78 39 04 30 - Fax : 04 78 30 06 26 - e-mail : screc@screc.fr - www.screc.fr
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Lyon sous le n° 18-98
Société de commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Lyon sous le n° 90093 - SA au capital de 68 000 € - 302 927 397 RCS LYON - APE 741 C

ASSOCIATION MESSIDOR

Exercice clos le 31 décembre 2006

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

Bail avec la SCI CALADOR

L'association MESSIDOR a signé un bail concernant le bâtiment industriel situé à 517 Avenue Edouard Herriot à 69 400 VILLEFRANCHE SUR SAONE, d'une superficie d'environ 535 m2 sur un terrain de 1 600 m².

Le montant annuel du loyer comptabilisé en charges sur l'exercice est de 23 484.60 euros HT, et la taxe foncière de 2 326 euros.

L'Association Messidor a la fonction de Gérant de la SCI CALADOR.

Fait à Lyon, le 31 mai 2007

Le commissaire aux comptes

SOCIETE CROIX-ROUSSIENNE D'EXPERTISE COMPTABLE

Monique MICHEL-RENAUDOT